



La gazette de Tilly

le journal de l'association « *Mémoire de La Motte Tilly* »

n°5-2008

Chers amis et adhérents,

Pour notre 5ème RDV, je vous propose un numéro spécial consacré à l'histoire d'une maison : l'ancienne maréchalerie.

Vous noterez également que ce 5ème numéro est « en couleur ». Jean Marie Hubert, propriétaire de l'ancien presbytère nous a proposé de prendre à sa charge l'impression de notre journal.

Que ce généreux donateur en soit ici largement remercié.

Bonne lecture à tous.

F. Gérard



La maréchalerie à l'époque de mes grands-parents



Qui n'a jamais eu envie de connaître l'histoire de sa maison d'enfance ? Retracer la vie d'une propriété, c'est retracer l'histoire des familles qui s'y sont succédées. Une telle recherche tient donc à la fois de l'enquête policière et de la généalogie. Grâce à de nombreux documents d'archives (testament, inventaire après décès, ventes, cadastre, recensement, état-civil...) il est possible aujourd'hui de connaître avec précision l'histoire de sa maison

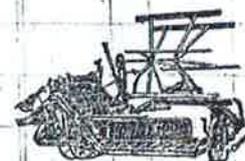
MARÉCHALERIE - SERRURERIE - TAILLANDERIE

Machines Agricoles Vente et Réparations



GÉRARD-SOUMILLON

LA MOTTE-TILLY
par Nogent-sur-Seine (Aube)



La maison du maréchal ferrant



Le bouquet de Saint Eloi, enseigne traditionnelle du maréchal ferrant

Prenez l'ancien chemin qui reliait La Motte Tilly à Fontenay de Bossery, au n°5 de la rue de la croix des champs, vous trouverez l'ancienne maréchalerie.

En 1955, mon grand père, alors jeune marié, devient le nouveau maréchal ferrant du village. Il avait commencé son apprentissage chez Cartier à La Saulsotte. Puis, employé par Tarrin à Nogent sur Seine, il allait tous les matins d'hiver, à la laiterie pour ferrer à glace les chevaux .

La disparition des chevaux et la fabrication industrielle des outils obligera son successeur, mon père, à se reconvertir dans des travaux de serrurerie, de mécanique. En reprenant cette activité, il était l'héritier d'une dynastie de maréchaux ferrants qui ont exercé leur art dans cette maison depuis plus de 250 ans.

Aujourd'hui la maison a définitivement cessé de retentir au bruit familier du marteau sur l'enclume.

Et pourtant, autrefois, il n'y avait pas de village sans forge. Le forgeron cumulait les fonctions de maréchal ferrant, de ferronnier et de taillandier. Il ferrait les chevaux, les mules...Il fabriquait et réparait les versoirs et les pièces en fer des charrues, attelages, tout l'outillage à main nécessaire aux

travaux des champs et les outils des artisans du village; il réalisait les croix de chemin, ainsi que les entourages de monuments funéraires; il forgeait également les objets de la vie domestique en particulier ceux qui servait à la cuisine, à l'âtre : crémaillère, landiers, trépieds...Il était aussi vétérinaire, guérisseur. La multiplicité de ses activités, sa force physique du feu faisait de lui le personnage central de la vie villageoise.



La rue du haut (anc. rue des noyers et aujourd'hui rue de la croix des champs). L'entrée de la maréchalerie est à gauche

Le premier document d'archive évoquant la propriété est un acte notarié du 15 septembre 1792, passé devant Maître Lenoir, notaire à Nogent. Cet acte nous rapporte que la maison appartient alors en indivision aux enfants de feu **Jean Claude Moreau**, de son vivant maréchal ferrant. La maison est située rue des Noyers au delà du « *fossé du moulin* », l'actuel canal Terray. La rue des Noyers ou des Noyards est l'ancien nom de la rue de la croix des champs. Pour éviter tout risque d'incendie, la forge était souvent à l'extrémité du village, proche d'un cours d'eau.

La propriété comprenait deux bâtiments :

en bordure de rue « *un petit bâtiment servant de boutique de maréchal, grenier dessus, couvert de paille* »; le deuxième bâtiment est la maison d'habitation « *consistant en une chambre basse où il y a un four et cheminée, grenier dessus, une étable à l'orient, une porcellière et un poulailler, un hangar derrière ladite étable; le tout couvert en paille; une cour devant les dits bâtiments, un jardin au devant de ladite étable* »

Jean Claude Moreau est né en 1713 à La Motte Tilly.

Son père Jean était « *recteur des escholles* » et sa mère Anne Cretté était la fille du charron du village. Dans un document de 1739, Jean Moreau est dit habiter une maison rue des Noyers. Nous pouvons supposer que par mariage, il a hérité de cette maison et la transmise à son fils Jean Claude qui est qualifié de maréchal ferrant dès 1745. Peut-être a-t-il pris la succession de son grand père maternel ? Le charron était en effet souvent maréchal ferrant.

Les archives du château conservent quelques mémoires de Jean Claude qui est souvent sollicité pour ferrer les chevaux du domaine. Ainsi en décembre 1777, il ferre tous les chevaux de carosse « *pour le départ* ». Il y passera 4 jours : « *30 fers neufs et 10 rasy* ». On peut en déduire qu'il y avait au moins une dizaine de chevaux de carosse au temps de l'abbé Terray. Il ne fait pas que ferrer les chevaux; en avril 1777, il fournit 2 râteaux de fer « *à ratisser les allées et platebandes* », en novembre 1776, « *six agrafes pour soutenir le poille de l'orange-rie* »

Facture de Jean Claude Moreau (1784)
Archives du château de La Motte Tilly

Son unique fils **Jean Gabriel Moreau**, né en 1745, fait son apprentissage avec son père et se destine à reprendre l'activité familiale.

A la mort de son père en avril 1785, Jean Gabriel rachète les parts de ses sœurs sur la boutique et en devient ainsi l'unique propriétaire. Malheureusement, il n'aura pas d'enfant. Le 20 octobre 1808, il cède la maison et la boutique à son neveu, **Pierre Nicolas Masson**, le fils de sa sœur Marguerite.

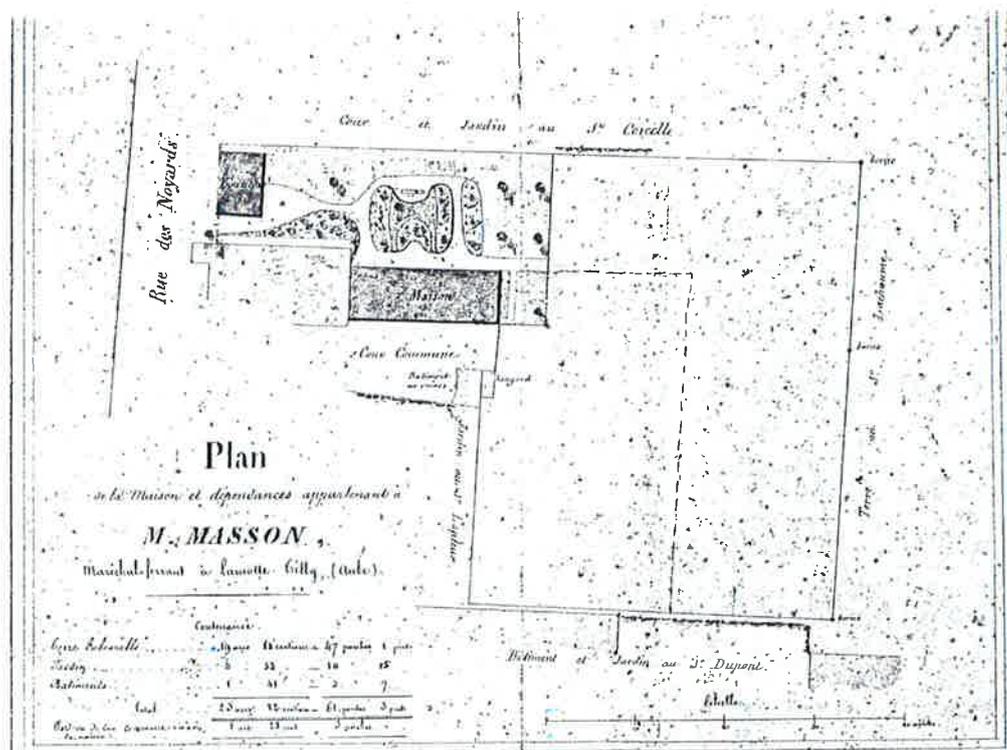
La famille Masson est originaire d'Avant les Marcilly. Le père du nouveau maréchal ferrant était meunier à Chiennat (1773) puis à La Chapelle Godefroy (1786).

Le décret du 23 août 1793 organise une levée en masse de jeunes gens de 18 à 25 ans pour défendre la patrie en danger. Pierre Nicolas est incorporé dans le bataillon du district de Nogent sur seine, 1ère compagnie avec d'autres jeunes gens du village : Louis Bègue, Roussat, Guimard, Gabriel Mimard, Jean Laudy et Sylvain Legros. Le 25 septembre suivant, Pierre Nicolas est élu caporal.

Grace au registre de matricule, nous pouvons dresser son portrait : il mesure 5 pieds, 5 pouces (environ 1m78), un visage plat, rougeâtre, encadré par des cheveux noirs, un front court, des sourcils noirs, des yeux noirs, un nez fort, une bouche petite et un menton rond.

Le 26 mai 1794, un extrait du registre des délibérations du conseil municipal nous apprend que Pierre Nicolas est malade. Le certificat indique « *que ledit Masson est incapable de servir ayant une tumeur et un gonflement douloureux aux genoux et que ce gonflement provient d'une entorse et qu'il ne peut en aucune manière faire une marche* »

Le 25 novembre 1796, il épouse Marguerite Gouthier, fille de Nicolas, laboureur à Fréparoy. La famille Gouthier a fourni toute une lignée de petits fonctionnaires au 17ème et 18ème siècles. De cette union naîtront 4 enfants dont deux survivront : Geneviève et Etienne Nicolas.



Plan de la propriété MASSON
Collection Franck GERARD



La maréchalerie (fin des années 30)
collection Franck GERARD

Le 25 février 1835, par acte passé devant maître Du-bois, notaire à Nogent, Pierre Nicolas cède ses droits à son fils Etienne Nicolas. En contre partie, Etienne Nicolas s'engage « à nourrir, loger, chauffer, entretenir, soigner en médicament tant en santé que maladie, ses père et mère...pendant leur vie et jusqu'au décès du dernier mourant. »

Pour la première fois, nous avons un inventaire exhaustif des différents outils qui se trouvaient dans la boutique : « un soufflet de forge, une enclume en fer, deux marteaux en fer, un marteau à main, deux étaux, trois grandes tenailles à ferrer, deux petites tenailles à foyer, trois établis, deux estampes, plusieurs poinçons, plusieurs ciseaux, quatre chaînes à embattages, une machine à percer à froid... »

L'acte nous livre également la description du mobilier dans la maison d'habitation : « un bureau en bois blanc aux tiroirs fermant à clé, une petite table ployante, une autre table en bois de cerisier avec un tiroir, une horloge avec ses poids, corde et balancier, une maie forme de buffet en bois blanc et un dressoir, une armoire à deux battants avec tiroirs en bois dur, un tour

de lit en serge verte garni de ses rideaux, six chaises en paille, deux miroirs dans leur cadre... »

Dans l'étable qui touche à la maison d'habitation, une vache âgée de 5 anset dans la cour, 18 poules et un coq.

Pierre Nicolas décède le 25 juillet 1843, âgé de 72 ans. Quant à Marguerite, elle lui survivra une vingtaine d'année et meurt le 7 décembre 1863.

L'enfance d'**Etienne Nicolas Masson** sera marquée par les sanglants combats que se livrèrent dans notre région, les troupes Napoléoniennes et les régiments russes. Nous sommes en février 1814 et Napoléon livre sa dernière grande bataille : la campagne de France.

10.000 cosaques ont envahi le Nogentais alors que les troupes françaises se sont repliées sur Provins. Les Cosaques saccagent, pillent et incendient sur leur passage. Les femmes sont exposées aux pires outrages, les habitants sont soumis à d'incessantes réquisitions.

Notre village ne sera pas épargné, comme en témoignent les registres d'Etat Civil pour cette année 1814. Les morts sont là, en rang serrés. Si l'on considère que le mouvement de population est d'ordinaire de 10 à 12 décès par an, en la seule année 1814, le nombre morts s'éleva à 57.



Ferrage de chevaux à la ferme d'Ile (1910)
Collection Henriette CHRETIEN

Lorsqu' Etienne Nicolas reprend la succession de son père, il loue la maison d'à côté pour y habiter, laissant la maison familiale à ses parents.

Trois ans plus tard, le 5 mars 1838, il épouse Justine Garnier originaire de Villiers sur seine.

De ce mariage sont issus 7 enfants dont 4 survivront :

Marie, née en 1846; restée célibataire, elle s'éteint à l'âge de 97 ans

Aimé, né en 1848; il reprendra l'affaire familiale.

Justine, née en 1848; elle épouse un entrepreneur parisien, Bernard Redollati.

Charles Emile, surnommé « *Champagne* », né en 1855: il aidera pendant un temps son frère à la maréchalerie.

Le village a conservé plusieurs œuvres d'Etienne Nicolas. Ce sont trois croix disséminées dans le village. La première, une belle croix en fer avec fleur de lys, se trouve dans l'allée centrale du cimetière. Elle porte l'inscription suivante : « *fait par moi, MASSON fils à La Motte, le 27 mars 1828* »

Une deuxième croix se trouve au lieu-dit « la montagne ». Sur cette croix, on peut lire « *Masson 1857 – GERARD 1848* » Réalisée par Etienne Nicolas, elle sera réparée un siècle plus tard par mon grand père.

La troisième croix se trouve au dessus du cimetière, sur le chemin qui mène à Fréparoy. Elle porte l'estampe de Masson.



Les sœurs d'Aimé MASSON
Justine et Marie
collection Lucien COUTRET

A 70 ans, Etienne Nicolas pense à se retirer des affaires. Le 26 décembre 1872, il cède le fond à son fils Aimé. Dans l'inventaire des bâtiments, apparaît pour la première fois une grange. Elle a été construite quelques années plutôt, comme nous l'indique les matrices du cadastre, et deviendra la maison d'habitation d'Aimé. Etienne Nicolas sera en effet à l'origine du morcellement de la propriété. Il souhaitait que la vieille maison revienne à sa fille Marie, qui était restée près de lui pour le soigner (Etienne Nicolas était devenu aveugle).
Etienne Nicolas meurt le 31 mars 1880.

Aimé Masson reprend donc l'affaire familiale en décembre 1872. D'après différents recensements, on apprend qu'il employait au moins deux ouvriers : son frère Charles Emile et des compagnons de passage Alfred Savignat (1886), Pantaléon Kritter (1891), Nicolas Wetter (1901), Alfred Saint Jean (1911)

C'est lui qui est à l'origine de la démolition de l'ancienne boutique, située en bordure de rue. Une plus moderne sera installée dans la partie droite de la nouvelle grange. Dans cette même grange, il aménagera 3 chambres à l'étage dont deux à feux. Un fournil à gauche de la grange servait de cuisine et de cabinet.



Aimé MASSON (1889-1946)

Aimé installera une seconde boutique à Courceroy. Il louait un petit bâtiment aux héritiers Petit, près de l'église. Une forge y sera aménagée avec tout le matériel nécessaire. Cette forge était encore en activité dans les années 1950/1960.

La tradition orale nous apprend que lorsqu'Aimé partait ferrer, il était toujours accompagné de son chien qui tirait une charrette remplie du matériel nécessaire.

Le 7 février 1873, Aimé se marie avec Eugénie Lesage, originaire de Rigny le Ferron.

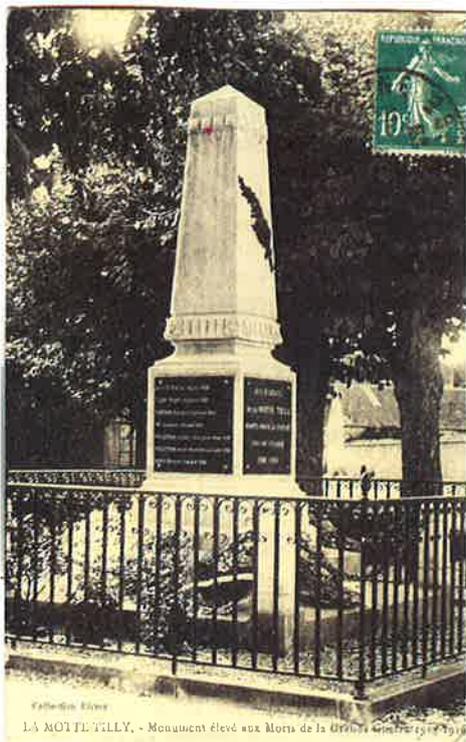
Eugénie est qualifiée d'entrepreneuse de couture. Dans son contrat de mariage, il est stipulé qu'elle apporte 6 machines à coudre. Elle ouvre un atelier de confection de manchettes, faux-cols, corsets...Le tout est revendu sur Paris grâce à son frère Alfred qui était négociant en faux cols.

Nous connaissons au moins une employée de cet atelier : Clotilde Charbonnet veuve Cocagne. Sa fille Augustine était domestique chez les Masson (recensement de 1876) et épousera le cantonnier du village hippolyte Pasquier. Clotilde, après une vie difficile vient s'installer chez sa fille et travaille à l'atelier. Les bénéfices des deux activités (maréchalerie et couture) devaient être assez substantiels.

En 1881, Aimé est 20ème sur la liste des 30 personnes les plus imposées de la commune.

Et pourtant, vers 1868, un nouveau maréchal ferrant s'est installé à La Motte. Il s'agit d'un enfant du village Emile Napoléon Desjardin. Né en 1833, on le retrouve 20 ans plus tard à Tournan, peut être pour faire son apprentissage. Il s'installe à La Motte comme maréchal ferrant vers 1868, face à la boutique de Masson. Il exerce encore en 1891.

Le travail ne manquait pas si on regarde l'importance des travaux confiés au maréchal ferrant. Pour ce qui est des chevaux, on en comptait 80 en 1876 dans notre village dont 16 à la ferme d'Ile chez Alexandre Fossoyeux, 8 à la ferme du château, 4 chez Auguste Bénard, 6 chez Louis Cain à Fréparoy.



LA MOTTE-TILLY, - Monument élevé aux Morts de la Grande Guerre (1914-1918)

La grille du monument aux morts est l'œuvre de Maxime Vioche

Aimé et Eugénie Masson auront deux filles : Angéla, décédée jeune âgée de 32 ans et Charlotte, la mère d'Eugène Rousseau qui nous a quitté, il y a quelques années.

N'ayant pas de garçon pour lui succéder, il vend son entreprise à Maxime Vioche. Il se retire dans une maison rue des pâtures (aujourd'hui propriété Hamacher) avec sa domestique Victorieuse Harley. Il meurt après 1921.

Que sont devenues ses sœurs ?

Marie restera célibataire. Elle gardera toute sa vie la jouissance de la vieille maison des Masson. A sa mort, sa sœur Justine en hérite. La maison est toujours la propriété de son petit fils Lucien Coutret.

Maxime Vioche était originaire de Méry sur Seine. La famille arrive à La Motte Tilly entre 1891 et 1895. Son père était un ancien gendarme décoré de la médaille militaire. Sa mère, née Lhermé était du Mériot. Maxime avait un frère aîné Victor, né en 1875. On retrouve ce dernier garde champêtre en 1921.

En 1903, âgé de 14 ans, Maxime par faire son apprentissage de maréchal ferrant chez Leboeuf à Ferreux. Dix ans plus tard, le 25 mars 1913, il achète la maréchalerie de La Motte.

Le 9 mai 1914, il se marie à Courceroy avec Thérèse Callot. Leur lune de miel sera de courte durée car la guerre éclate. Maxime est mobilisé. Il en reviendra profondément marqué. Est-ce cette raison qui le poussera à quitter la maréchalerie quelques années plus tard ? En 1925, il loue le fond de commerce et la maison à mes grands-parents. Il disparaît le 1er juillet 1946, âgé de 57 ans.

Une de ses œuvres : la grille qui entoure le monuments aux morts. Réalisée en 1922, elle coûta à l'époque 2493 francs.

MARECHALERIE, SERRURERIE, TAILLANDERIE

Mechanismes Agricoles Réparations en tous genres

VIOCHE-CALLOT

LA MOTTE-TILLY, près ROGENT-SUR-SEINE (Aube)

La Commune

REGISTRE ANALYTIQUE N° 67
TRIBUNAL DE COMMERCE **Doit**